

Composition du conseil d'administration :

- ✓ 9 représentants employeurs élus en assemblée générale ;
- ✓ 9 représentants des salariés des entreprises adhérentes désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel.

Durée du mandat :

- ✓ 4 ans - le mandat est renouvelable.

Le Directeur délégué du conseil d'administration est le porte-parole du conseil d'administration, du Bureau et de son Président, tel que défini par les statuts.

La liste nominative du conseil d'administration est, au 29 novembre 2017, la suivante :

Président d'honneur :

- ✓ M. J. HERBERT

Président :

- ✓ M. D. GARNIER SOCIETE CHARTRAINE D'ELECTRICITE (Chartres)

Vice-Président délégué :

- ✓ M. Ph. CHANSARD AD MORIZE (Chartres)

Vice-Président :

- ✓ M. H. CROCHET SUPERGEL 28 (Nogent s/ Eure)

Secrétaire :

- ✓ Mme Y. PIZETTE Entreprise PIZETTE (Chartres)

Membre du bureau :

- ✓ M. P. HELAINE JOLIES MOMES (Lucé)

Administrateurs :

- ✓ M. X. CHATELAIN HERVÉ NETTOYAGE (Barjouville)
- ✓ M. J. R. GUILLAUMIN Ets GUILLAUMIN (Lucé)
- ✓ M. J. LE CLAINCHE Entreprise LE CLAINCHE (Mainvilliers)
- ✓ Mme C. LEGRAND METALOR (Courville)

Membres représentants les salariés :

Trésorier :

- ✓ M. E. JARRY Membre représentant le syndicat FO

Autres membres :

- ✓ membres représentant le syndicat CFDT
  - M. A. ESNAULT
- ✓ membre représentant le syndicat CFTC
  - M. L. GUILLAUMÉ
  - M. A. THIBAUD
- ✓ membre représentant le syndicat CGC
  - M. P. BRILLAND
  - M. G. LAHALLE
- ✓ membres représentant le syndicat CGT
  - M. J. BOURGEOIS
  - M. G. MIQUEL
- ✓ membres représentant le syndicat FO
  - Mme A. SZULTZ